



Segré (49)

Devenez notre nouveau trésorier.ère

Responsabilités associatives

ADMR VAL DE L'LOUDON



Scannez le QR Code
pour candidater

Description

Vous recherchez une activité bénévole à forte utilité sociale ?

Notre association du réseau ADMR qui œuvre dans le secteur médico-social en proximité, a besoin de vous.

Le bénévole trésorier exerce sa mission sous la responsabilité du président et de son conseil d'administration. Il est responsable de gestion financière de l'association.

Vos missions seront de :

- Participer aux Conseils d'administration
- Assurer le suivi de la solvabilité des comptes
- Régler les charges sociales et les factures diverses
- Assurer l'encaissement des règlements et factures des clients
- Participer à l'élaboration des dossiers de demande de subvention ou financement divers

Informations pratiques

👉 Les missions sont réalisées, soit à domicile, soit dans les bureaux de l'association mais aussi auprès de certaines personnes aidées.

👉 Les déplacements réalisés dans le cadre des missions sont indemnisés.

👉 Prévoir de participer à au moins 1 réunion mensuelle (Bureau et Conseil d'administration).

👉 Vous serez accueilli et accompagné par les bénévoles en place pour vos premières actions.

👉 Un parcours de formation, construit avec vous à partir d'un large choix, vous sera proposé.

Durée

Au moins 1 an

Fréquence

Flexible (quelques jours par mois)

Description de l'association

Nous sommes une Association d'aide à domicile pour tous les publics : l'ADMR VAL DE L'LOUDON couvre 15 communes de SEGRE EN ANJOU BLEU. Elle est indépendante, mais s'inscrit dans un réseau départemental composé de 55 associations locales.

L'association fournit des services d'aide à la personne et d'aide à l'entretien du domicile pour personnes âgées, aide à l'enfance & à la parentalité, et personnes en situation de handicap et toutes autres personnes fragiles.

Formation des bénévoles

L'accueil est réalisé par les membres de l'équipe associative en place qui accompagnent les nouveaux bénévoles dans leurs premières actions.

Il peut s'agir de Secrétariat, de Trésorerie, de lien avec la Fédération, les Usagés et le Personnel.

Un parcours de formation est construit avec le nouveau bénévole en fonction des actions dans lesquelles ils souhaitent s'investir à partir d'un large choix